



Les compétences et l'innovation, clés d'une croissance économique qui profite à tous et à toutes

Document soumis au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations organisées en prévision du Budget 2019

Août 2018



Colleges and Institutes Canada
Collèges et instituts Canada



Colleges and Institutes Canada
Collèges et instituts Canada

Collèges et instituts Canada (CICan) est le porte-parole des collèges, instituts et cégeps publics canadiens et un chef de file mondial en matière d'éducation axée sur l'emploi avec des programmes en cours dans plus de 25 pays. Ses membres contribuent à une croissance économique inclusive en générant plus de 190 milliards de dollars en retombées économiques annuelles et en travaillant avec une foule de partenaires privés et communautaires pour offrir plus de 10 000 programmes de formation à des étudiants en milieu urbain, rural, éloigné ou nordique.

Collèges et instituts Canada

1, rue Rideau, suite 701
Ottawa (Ontario) Canada
K1N 8S7
Tél : 613-746-2222

collegesinstituts.ca

© Droit d'auteur - 2018
Collèges et instituts Canada

Les compétences et l'innovation, clés d'une croissance économique qui profite à tous et à toutes

Document soumis au Comité permanent des
finances de la Chambre des communes dans le cadre des
consultations organisées en prévision du Budget 2019

Août 2018

Recommandations

- 1 Amplifier l'impact des bureaux de recherche appliquée des collèges et des instituts au sein de l'écosystème d'innovation en injectant 40 millions de dollars supplémentaires dans le soutien à la recherche.
- 2 Préparer les jeunes aux emplois de demain en augmentant les investissements fédéraux dans l'apprentissage intégré au travail (AIT).
- 3 Améliorer la situation de l'emploi des Autochtones et soutenir le développement économique de leurs collectivités en augmentant le soutien financier accordé aux apprenants, aux programmes sur mesure et aux services de soutien complets.
- 4 Élaborer une stratégie d'apprentissage et de développement continu des compétences pour permettre à la main-d'œuvre et aux employeurs canadiens de composer avec les perturbations économiques et saisir les nouveaux débouchés qui se présentent.
- 5 Rendre les campus plus écologiques, plus écoénergétiques et mieux adaptés aux besoins d'apprentissage actuel et à venir en bonifiant le Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires.
- 6 Garantir la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale en multipliant les possibilités de mobilité des étudiants tant sur le territoire canadien qu'à l'étranger.





Introduction

«[D’abord], nous devons veiller à ce que les citoyens aient les outils nécessaires pour réussir dans le marché du travail d’aujourd’hui et de demain. Au cours des dernières décennies, tous les pays du G7 ont réussi à rehausser le niveau d’éducation de manière considérable, ce qui a permis de stimuler la croissance économique et l’innovation. Ils y sont parvenus grâce à une grande diversité de possibilités d’apprentissage et de formation, dont la formation professionnelle et les stages, et diverses formes de cours collégiaux et universitaires. Pour offrir à tous une chance réelle et égale de réussir, il est primordial de combler les lacunes pour que les groupes sous-représentés aient accès à ces possibilités d’apprentissage.»¹

En tant que porte-parole des collèges, des instituts et des cégeps publics du Canada, nous adhérons entièrement à cet objectif. Le Canada traverse actuellement une période de grande incertitude. La rapide évolution technologique en cours perturbant ce que nous tenons pour acquis en matière sociétale et économique. Pour réagir face aux défis et aux possibilités que génère une telle situation, nous devons travailler à la réussite économique du Canada et à sa compétitivité à l’échelle mondiale.

Les collèges et les instituts apportent chaque année plus de 190 milliards de dollars à notre économie et contribuent

à une croissance qui profite à tout le monde en collaborant avec les employeurs pour délivrer plus de 10 000 programmes de formation dans des collectivités urbaines, rurales, éloignées et nordiques du pays. Ces programmes sont conçus pour répondre aux besoins du marché du travail, doter les diplômés de compétences accroissant leur résilience en période d’incertitude et de perturbations, et fournir des possibilités de recyclage professionnel aux adultes au chômage ou dont l’emploi a changé de lieu. Sensibles aux réalités économiques régionales, les collèges et les instituts fournissent des services de recherche appliquée adaptés aux besoins des entreprises et des collectivités locales. Grâce à leurs installations et aux connaissances et compétences spécialisées de leurs enseignants et de leurs étudiants, ils aident le secteur privé, le secteur public et le secteur à but non lucratif à résoudre des problèmes concrets.

Étant donné que 95 pour cent de la population canadienne vit à moins de 50 km d’un de leurs campus ou de leurs centres d’apprentissage, ils occupent une place de choix pour aider les gouvernements à assurer une croissance économique équitable qui profite à tous les Canadiens et les Canadiennes. Non seulement ils stimulent l’innovation et sont des moteurs de productivité, mais ils contribuent aussi à notre compétitivité à l’échelle mondiale.

¹Rapport du G7 2018, qui s’est tenu au Canada : https://g7.gc.ca/wp-content/uploads/2018/06/Rapport-du-G7-%E2%80%93-R%C3%A9aliser-une-croissance-qui-profite-%C3%A0-tout-le-monde_NEW-COVER.pdf

Un écosystème d'innovation plus ouvert et plus axé sur la collaboration

Recommandation n° 1

Amplifier l'impact des bureaux de recherche appliquée des collèges et des instituts au sein de l'écosystème d'innovation en injectant chaque année 40 millions de dollars supplémentaires dans le soutien à la recherche.

L'investissement sans précédent annoncé par le gouvernement au Budget 2018 pour le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté témoigne d'une reconnaissance indéniable du rôle particulier que jouent les collèges et instituts dans l'écosystème d'innovation du pays. Il soutient les partenariats de recherche appliquée qui profitent aux entreprises, aux organismes communautaires et aux étudiants. Toutefois, pour tirer pleinement parti de la capacité des collèges et des instituts à accélérer la croissance et la compétitivité, une autre étape s'impose : l'apport d'un soutien prévisible et stable aux bureaux de recherche appliquée. Cet apport renforcera leur capacité d'attirer de nouveaux acteurs dans

les systèmes d'innovation des diverses régions du pays, notamment des PME, des jeunes entrepreneurs et des entreprises en démarrage. Il favorisera aussi l'instauration de relations de commercialisation avec d'autres organismes de recherche tels que des universités et des laboratoires gouvernementaux. Ce soutien financier à la recherche donnera également lieu à des avantages découlant d'une plus forte mobilisation du personnel enseignant et des étudiants, et à la mise en place de programmes promouvant l'équité, la diversité, l'inclusion et l'excellence pour ce qui concerne l'aspect administratif de la recherche, la production de rapports et l'entretien des laboratoires et des installations de recherche.



Accroître les possibilités d'apprentissage intégré au travail qui profite à tous

Recommandation n° 2

Préparer les jeunes aux emplois de demain en augmentant les investissements fédéraux dans l'apprentissage intégré au travail (AIT).

- Augmentation du soutien à une plateforme de mise en relation, soit un point d'accès unique mis en place pour répondre aux besoins des employeurs, des étudiants et des établissements d'enseignement postsecondaires.
- Augmenter le financement des initiatives visant à :
 - offrir aux employeurs des mesures incitatives suffisamment souples pour favoriser des placements professionnels intéressants, faciliter l'accès aux programmes d'apprentissages d'un métier et améliorer le taux d'achèvement de ces derniers ;
 - cerner les possibilités d'apprentissage intégré au travail pour les groupes vulnérables et mettre en place des services de soutien pour un passage réussi au monde du travail ;
 - étendre ces mesures aux PME et aux organismes à but non lucratif ;
 - s'assurer que la totalité des possibilités d'AIT est accessible et étendre l'admissibilité aux étudiants de disciplines autres que les STIM et aux étudiants étrangers.
- Augmentation du nombre de placements professionnels en AIT dans le secteur public, en ayant recours aux programmes et initiatives du gouvernement fédéral, y compris aux supergrappes d'innovation, aux tables sectorielles de stratégies économiques et aux contrats d'approvisionnement pour récompenser les entreprises contribuant à l'AIT.



L'AIT est une composante élémentaire pour pratiquement tous les programmes des collèges et des instituts axés sur une carrière professionnelle. La formation se caractérise par une approche centrée sur des compétences qui renforce le lien avec la main-d'œuvre. Ces compétences sont développées, évaluées et mises à jour par des enseignants ayant une expérience de l'industrie et par des employeurs qui siègent à des comités consultatifs sur les programmes (CCP). Selon une étude menée pour Emploi et Développement social Canada, les CCP sont importants pour le soutien à l'AIT.²

Bien que la majorité de leurs programmes comprennent d'importants éléments d'AIT, les collèges et les instituts signalent qu'il est difficile de garantir les placements en entreprise de leurs étudiants et que les taux de complétion de la troisième et de la quatrième année d'apprentissage restent faibles. Il leur est aussi difficile de s'assurer que les apprenants vulnérables, en particulier ceux des régions rurales et éloignées, ont accès à l'AIT. (...)

²Les liens entre le milieu de l'enseignement postsecondaire et les employeurs dans les collèges et instituts : le rôle des comités consultatifs de programmes, CICan 2017

Accroître les possibilités d'apprentissage intégré au travail qui profite à tous (suite)

Une étude de la firme McKinsey sur les jeunes en transition³ a montré que 56 pour cent des jeunes Canadiens et 66 pour cent des employeurs estimaient que les jeunes n'étaient pas préparés comme il se doit à leur entrée dans le monde du travail. Selon un sondage de l'Alliance canadienne des associations étudiantes, les étudiants considèrent les placements rémunérés en entreprise offrant un lien avec leur domaine d'études comme la meilleure forme d'expérience professionnelle pour obtenir un emploi intéressant après l'obtention de leur diplôme.⁴ L'étude réalisée par McKinsey a également montré que l'absence de liens entre les établissements d'enseignement et les employeurs était plus importante au Canada qu'ailleurs et que les employeurs qui coordonnent leurs efforts à ceux des éducateurs ont plus de facilité à combler leurs besoins en main-d'oeuvre.⁵

postsecondaires. Les établissements membres de CIGan ont notamment apprécié l'annonce faite au Budget 2017 concernant MITACS, lequel a augmenté les possibilités d'AIT en recherche appliquée pour leurs étudiants. Beaucoup de nos établissements membres tirent aussi parti du Programme de stages pratiques pour étudiants, mais il y a une forte demande et l'admissibilité est restreinte aux étudiants du domaine des STIM et du commerce. Comme 56 pour cent des étudiants étudient dans d'autres domaines,⁶ il reste bien des besoins à combler pour soutenir la transition des étudiants du postsecondaire au monde du travail, surtout pour les groupes vulnérables. CIGan approuve donc la demande faite par la Table ronde du milieu des affaires et de l'enseignement supérieur d'offrir à tous les étudiants l'accès à des possibilités d'AIT.

Le gouvernement fédéral a certes accru les possibilités d'AIT et renforcé les partenariats employeurs-établissements



³<https://www.mckinsey.com/featured-insights/americas/youth-in-transition>

⁴<https://www.casa-acae.com> Alliance canadienne des associations étudiantes

⁵McKinsey, ouvrage déjà cité.

⁶https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710001801&request_locale=fr

Favoriser l'accès des Autochtones à l'enseignement postsecondaire et au perfectionnement de leurs compétences grâce à une approche globale

Recommandation n° 3

Améliorer la situation de l'emploi des Autochtones et soutenir le développement économique de leurs collectivités en augmentant le soutien financier accordé aux apprenants, aux programmes sur mesure et aux services de soutien complets.

- Augmentation du soutien financier aux apprenants membres de Premières Nations, Inuits et Métis au palier postsecondaire, en tenant comptes des besoins des étudiants nécessitant une mise à niveau pour accéder à ce palier
- Soutien aux établissements offrant des programmes de mise à niveau sur mesure.

Pour que l'économie canadienne soit vraiment concurrentielle et profite à tout le monde, il est essentiel que les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis puissent y contribuer pleinement et que le gouvernement fédéral investisse dans leurs collectivités. Étant donné que 86 pour cent de la population autochtone habite à moins de 50 km d'un campus ou d'un centre d'apprentissage d'un collège ou d'un institut, ce type d'établissement postsecondaire représente le principal point d'accès des Autochtones pour renforcer leurs compétences et suivre des études supérieures. Notons aussi que les collèges et les instituts travaillent de près avec les collectivités autochtones et leurs établissements d'enseignement supérieur pour répondre aux besoins existants et éliminer les obstacles à la participation.

Actuellement, les collèges et les instituts offrent plus de 300 programmes (menant à un certificat, un diplôme, un baccalauréat ou à un diplôme de troisième cycle) adaptés aux besoins des apprenants autochtones et de leurs collectivités. Les étudiants autochtones du palier postsecondaire se situent au même niveau que les étudiants non autochtones pour ce qui est de l'obtention d'un diplôme collégial, avec un taux de 23 pour cent.⁷ Un fossé persiste toutefois pour ce qui est de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires : 26 pour cent des Autochtones de 25 à 64 ans n'ont pas terminé leurs études secondaires, soit un taux deux fois élevé que celui observé dans le reste de la population (11%). De la même façon, le taux d'obtention d'un diplôme de baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur n'est que de 11 pour cent chez



les Autochtones, alors qu'il se situe à 29 pour cent dans le reste de la population.⁸ En tant que principaux fournisseurs de programmes de formation et de perfectionnement pour adultes, les collèges et les instituts revêtent donc une importance cruciale pour les apprenants autochtones et permettent à ceux-ci d'acquérir les compétences et une équivalence des études secondaires indispensables pour suivre des études supérieures.

Les établissements membres de CICan ont pris part à l'examen entrepris par Services aux Autochtones Canada de l'ensemble des programmes fédéraux actuels qui appuient les étudiants autochtones souhaitant faire des études postsecondaires. Les priorités qui en sont ressorties portaient sur l'augmentation de l'aide financière aux étudiants, l'amélioration de l'accès aux études et de la qualité des programmes de mise à niveau et d'enseignement postsecondaire pour les apprenants autochtones et l'ensemble de leurs collectivités, et l'offre des services de soutien global contribuant à leur réussite.

⁷ Statistique Canada, Recensement 2016

⁸ Ibid.

Perfectionnement et mise à niveau des compétences pour s'adapter à l'évolution du travail

Recommandation n° 4

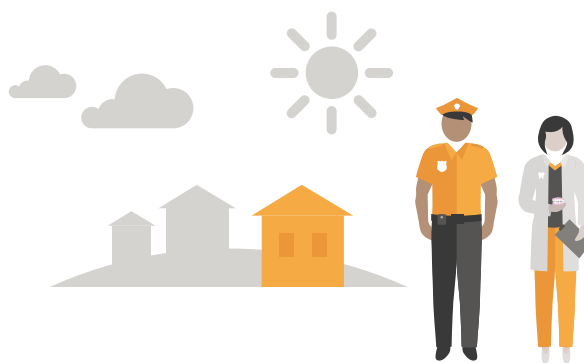
Élaborer une stratégie d'apprentissage et de développement continu des compétences pour permettre à la main-d'œuvre et aux employeurs canadiens de composer avec les perturbations économiques et saisir les nouveaux débouchés qui se présentent.

Selon le rapport *Un pays qui apprend* du Conseil consultatif en matière de croissance économique,⁹ il est urgent d'élaborer un plan axé sur les compétences requises de la population active canadienne pour composer avec la rapide évolution technologique en cours. L'évolution des rapports commerciaux aggrave l'incertitude du marché de l'emploi. S'il est vrai qu'il est difficile de prévoir les ajustements qui s'imposeront à l'avenir, il est nécessaire, pour garantir l'adaptabilité et la résilience dont les Canadiens devront faire preuve pour composer avec cette incertitude, de disposer d'une infrastructure de développement des compétences qui permette la création d'une culture d'apprentissage permanent. Le plan devra inclure des mesures pour aider les particuliers et les employeurs à se préparer au déplacement potentiel de certains emplois et à saisir les possibilités offertes par la technologie et les nouveaux marchés d'exportation. Ce qu'il faudra avant tout, c'est amener les particuliers, les employeurs, les éducateurs et les divers gouvernements à adopter des approches fondamentalement nouvelles au développement des compétences.

Les collèges et les instituts doivent prendre les devants pour concevoir et mettre en place l'infrastructure requise, rôle qui correspond à leur mandat d'offrir des programmes de formation adaptés aux besoins des employeurs et de l'économie du pays. Les investissements annoncés par le gouvernement dans ses précédents budgets ont pavé

le chemin et une grande partie de ce que préconise le Conseil consultatif dans son rapport existe déjà au sein des collèges et des instituts, prête à être appliquée à plus grande échelle. Cela inclut des cadres de formation axés sur les compétences; l'apprentissage intégré au travail; la mise à jour des compétences essentielles; des options d'apprentissage souples et à temps partiel, en ligne et en milieu de travail; des cours de courte durée et modulaires, et des systèmes d'évaluation et de reconnaissance des acquis donnant lieu à une certification officielle des compétences acquises en milieu de travail.

Les collèges et les instituts se sont engagés à mettre leur expérience et leur succès à profit dans le cadre de la stratégie pancanadienne mise en place pour préserver la stabilité économique et sociale du pays et appuyer une croissance soutenue en période de changement.



⁹ <https://www.budget.gc.ca/aceg-ccce/pdf/learning-nation-fra.pdf>

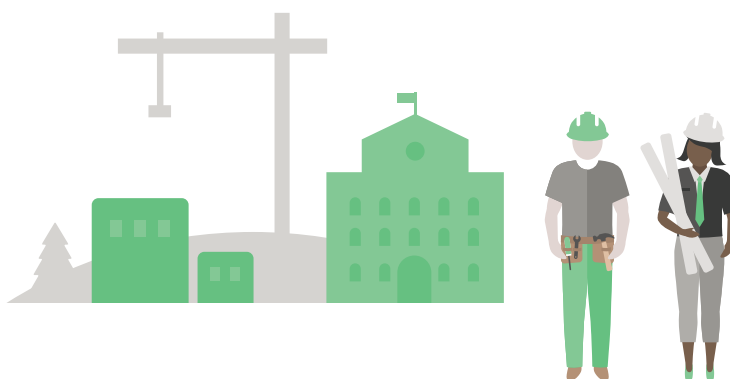
Améliorer l'infrastructure de développement des compétences et d'innovation

Recommandation n° 5

Rendre les campus plus écologiques, plus écoénergétiques et mieux adaptés aux besoins d'apprentissage actuels et à venir en bonifiant le Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires.

Les collèges et les instituts forment une main-d'œuvre hautement qualifiée et concurrentielle pour les employeurs canadiens. Toutefois, les investissements réalisés dans l'infrastructure de développement des compétences et d'innovation n'ont pas suivi le rythme de l'évolution des besoins ni celui des progrès technologiques. Un sondage réalisé en 2015 a révélé que, dans 60 pour cent des cas, l'infrastructure des collèges et des instituts demande à être rénovée, ayant déjà plus de 40 ans, et que le coût des projets d'entretien et de construction prêts à démarrer

était estimé à plus de 7 milliards de dollars.¹⁰ Les 675 millions de dollars que les collèges et les instituts ont reçus sur les 2 milliards consacrés au Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires ont aidé à combler certains besoins, mais il reste à combler d'urgence le déficit qui persiste. Un nouvel investissement dans ce fonds permettrait aux collèges et aux instituts de moderniser leurs infrastructures et de disposer d'installations et de laboratoires de pointe plus écologiques et plus écoénergétiques.



¹⁰Rapport du Sondage 2015 sur la capacité des établissements et leurs besoins en matière d'installations et d'équipement.

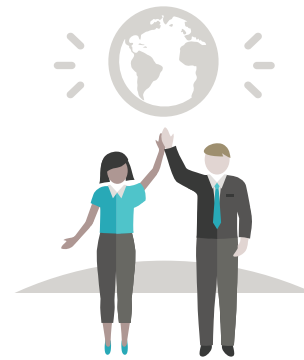
Des compétences de calibre mondial

Recommandation n° 6

Garantir la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale en multipliant les possibilités de mobilité des étudiants tant sur le territoire canadien qu'à l'étranger.

Seul un pour cent des étudiants canadiens des collèges et des instituts vont à l'étranger dans le cadre de leurs études.¹¹ Pour que nous soyons plus concurrentiels sur le marché du travail mondial, il faudrait que cette proportion atteigne 25 pour cent. Le Canada accuse un retard par rapport à des pays comparables : les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et les pays d'Europe disposent tous de programmes permettant d'accroître le nombre de leurs étudiants allant étudier à l'étranger. Pour que notre pays soit prospère sur le plan économique, il est impératif que nous nous dotions des compétences nécessaires pour être concurrentiels. Des recherches sur la mobilité étudiante à l'étranger indiquent que cette mobilité, souvent perçue comme n'étant accessible qu'à un petit nombre de privilégiés, est particulièrement bénéfique aux étudiants issus de milieux moins favorisés.¹² Les possibilités d'études

ou de travail ailleurs au pays permettent également d'élargir les horizons, de renforcer les compétences en langue seconde et favorisent la mobilité professionnelle. Les employeurs sont à la recherche de diplômés qui détiennent non seulement des titres de compétences, mais aussi les compétences interculturelles et les capacités d'adaptation et de résolution de problème indispensables à l'innovation.



Conclusion

Dans ses recommandations, CICan souligne l'importance de maximiser la contribution qu'apportent les collèges et des instituts pour répondre aux besoins de développement des compétences des Canadiens et instaurer un système d'innovation plus ouvert qui stimule notre croissance

économique et accroît notre compétitivité. Nos établissements sont impatients de travailler avec toute la population canadienne pour atteindre ces objectifs.



¹¹ https://cbie.ca/wp-content/uploads/2017/01/SpecialFeature_-_EducationAbroad-EN.pdf

¹² http://goglobalcanada.ca/media/2017/10/Global_Education_Nov2017.pdf



Établissement membres de CICan au Canada

Yukon

- Yukon College

Territoires du Nord-Ouest

- Aurora College
- Collège Nordique Francophone*

Nunavut

- Nunavut Arctic College

Colombie-Britannique

- British Columbia Institute of Technology (BCIT)
- Camosun College
- Capilano University
- Collège Éducentre*
- College of New Caledonia
- College of the Rockies
- Douglas College
- Emily Carr University of Art + Design
- Justice Institute of British Columbia
- Kwantlen Polytechnic University
- Langara College
- Native Education College**
- Nicola Valley Institute of Technology (NVIT) **
- North Island College
- Northern Lights College
- Coast Mountain College
- Okanagan College
- Selkirk College
- Thompson Rivers University
- University of the Fraser Valley
- Vancouver Community College
- Vancouver Island University (VIU)

Alberta

- Alberta College of Art + Design
- Bow Valley College
- Centre collégial de l'Alberta
- Grande Prairie Regional College (GPRC)
- Keyano College
- Lakeland College
- Lethbridge College
- Medicine Hat College
- NorQuest College
- Northern Alberta Institute of Technology (NAIT)
- Northern Lakes College
- Olds College
- Portage College
- Red Deer College
- SAIT Polytechnic: Southern Alberta Institute of Technology

Saskatchewan

- Carlton Trail College
- Collège Mathieu*
- Cumberland College
- Dumont Technical Institute**
- Great Plains College
- North West College
- Northlands College
- Parkland College
- Saskatchewan Indian Institute of Technologies**
- Saskatchewan Polytechnic
- Southeast College

Manitoba

- Assiniboine Community College
- École technique et professionnelle, Université de Saint-Boniface*
- Red River College
- University College of the North
- Manitoba Institute of Trades and Technology

Ontario

- Algonquin College
- Cambrian College
- Canadore College
- Centennial College
- Collège Boréal*
- Conestoga College Institute of Technology and Advanced Learning
- Confederation College
- Durham College
- Fanshawe College
- First Nations Technical Institute**
- Fleming College
- George Brown College
- Georgian College
- Humber College Institute of Technology & Advanced Learning
- Kenjgewin Teg Educational Institute (or KTEI)**
- La Cité*
- Lambton College
- Loyalist College
- The Michener Institute of Education at UHN
- Mohawk College
- Niagara College
- Northern College
- Sault College
- Seneca College
- Sheridan College
- St. Clair College
- St. Lawrence College

Québec

- Cégep André-Laurendeau*
- Cégep de Chicoutimi*
- Cégep de Jonquière*
- Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue*
- Cégep de la Gaspésie et des Îles*
- Cégep de La Pocatière*
- Cégep de Matane*
- Cégep de Saint-Félicien*
- Cégep de Sainte-Foy*
- Cégep de Saint-Jérôme*
- Cégep de Saint-Laurent*
- Cégep de Sept-Îles*
- Cégep de Sherbrooke*
- Cégep de Trois-Rivières*
- Cégep de Victoriaville*
- Cégep Édouard-Montpetit*
- Cégep Garneau*
- Cégep Limoilou*
- Cégep Marie-Victorin*
- Cégep régional de Lanaudière*
- Cégep Rivière du Loup*
- Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu*
- Champlain Regional College
- Collège André Grasset*
- Collège de Maisonneuve *
- Collège LaSalle*
- Collège Montmorency*
- Collège Shawinigan*
- Cégep Heritage College
- Cégep de Rimouski*
- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec*
- John Abbott College
- Vanier College

Terre-Neuve-et-Labrador

- Centre for Nursing Studies
- College of the North Atlantic
- Fisheries and Marine Institute of Memorial University of Newfoundland

Nouveau Brunswick

- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)*
- Maritime College Forest Technology
- New Brunswick College of Craft and Design
- New Brunswick Community College (NBCC)

Île-du-Prince-Édouard

- Collège de l'île*
- Holland College

Nouvelle Écosse

- Université Sainte-Anne*
- Dalhousie Agricultural Campus, Dalhousie University
- Nova Scotia Community College

Associés

- Association des collèges privés du Québec*
- Association québécoise de pédagogie collégiale*
- Atlantic Provinces Community College Consortium (APCCC)
- BC Colleges (BCC)
- Canadian Association of Diploma in Agriculture Programs (CADAP)
- Canadian Association of College and University Student Services (CACUSS)
- Colleges Ontario
- Fédération des cégeps*
- Forum for International Trade Training (FITT)
- Inter-American Organization for Higher Education (IOHE)
- Regroupement des collèges du Montréal métropolitain (RCMM)
- Réseau Trans-tech*
- Tra Vinh University

* *Francophones*

** *Autochtones*

Collèges et instituts Canada

1, rue Rideau, suite 701
Ottawa (Ontario) Canada, K1N 8S7
613-746-2222

© Droit d'auteur - 2018
Collèges et instituts Canada